



CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

délivré par le ministère de l'éducation nationale

RNCP 38565

DESCRIPTIF

La formation au **Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Éducatif Petite Enfance** (CAP AEPE) vise à former des candidats à être capables **d'assurer l'accueil, les soins et l'accompagnement** des jeunes enfants (0 à 6 ans) dans leur développement global, en collaboration avec les parents et les autres acteurs de la petite enfance.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Assurer l'accueil, les soins et la sécurité de l'enfant de 0 à 6 ans.
- Contribuer à son développement, son éveil et sa socialisation.
- Mettre en œuvre des activités d'accompagnement éducatif adaptées.
- Participer à l'entretien des locaux et des équipements liés à l'enfant.
- Collaborer efficacement avec les parents et les professionnels de la petite enfance.
- Respecter les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans tous les contextes d'accueil.

LES PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire
- Avoir un projet professionnel réfléchi et cohérent

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Processus d'inscription

Incription possible tout au long de l'année.

- Prise de contact via notre site internet, téléphone ou mail
 - Entretien de motivation et analyse des besoins
 - Proposition du programme adapté et transmission de devis.
 - Validation de l'inscription
 - Confirmation de la session de formation envoi des documents administratifs, convocations, etc...)
 - Examen du dossier de candidature : Lettre de motivation, CV, copie de diplôme, relevés de notes, CNI.
- Selon son parcours scolaire ou professionnel, l'apprenant peut être dispensé des épreuves générales du CAP.*



Accessibilité:

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap :

GEVIA Michelle _ 0692 82 10 24



Délais d'accès

Délais entre la demande et l'entrée en formation: Environ 2 à 4 semaines





ACADEMY

de la petite enfance

CAP AEPE

PROGRAMME DE FORMATION

RNCP 38565

Bloc 1 - Accompagner le développement de l'enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

Bloc 3 – Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

Bloc 5 – Mathématiques et physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Bloc 6 – Education physique et sportive

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Bloc 7 – Prévention - santé - environnement

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

Bloc 2 – Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

Bloc 4 – Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- Français
- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

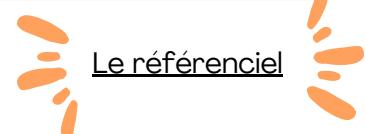
- Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

Blocs facultatif – langue vivante

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Pour aller plus loin:



 **Téléphone**
06 92 82 10 24

 **Mail**
direction@academy-pe.com

MAJ le 11.12.2025 selon Fiche RNCP France Compétence _ 22.01.2024



Adresse du siège
78 rue Augustin Archambaud, 97410 Saint-Pierre

Adresse de rendez-vous
20 Rue du Docteur



MODALITÉ PÉDAGOGIQUES

- 1 plateau technique équipé : mise en situation (pratique)
- 1 jour en formation - 4 jours en entreprise
- Semaine de regroupement selon le planning
- 1 à 2 semaines de stage à réaliser hors entreprise accueillante

L'ALTERNANCE

- Contrat en **apprentissage** ou de **professionnalisation**

Apprenti statut de salarié soumis au code du travail

CERTIFICATION

Présentation à l'examen du CAP, organisé par l'Education Nationale.

La formation peut être suivie en totalité ou par bloc(s) de compétences, selon vos besoins et votre projet professionnel.

ÉVALUATIONS

- Évaluation en cours de formation, formative
- Évaluation des périodes en entreprise via bilan trimestriel
- Évaluation sommatives et de compétences

MODALITÉ D'EXAMENS

- Épreuves écrites : BLOC 4 et 5
- Épreuves orales : BLOC 2 et 3
- Épreuves pratiques : BLOC 1 et 6.

Pour obtenir le diplôme, il faut une moyenne générale d'au moins 10/20 sur l'ensemble des épreuves.

Si l'apprenant n'obtient pas la moyenne générale (10/20), il peut conserver ses notes $\geq 10/20$ pendant 5 ans et repasser uniquement les unités non validées lors d'une session ultérieure.



SECTEURS

- En établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)
- En école maternelle
- En accueil collectif pour mineur (ACM)
- En maison d'assistante maternelle
- A domicile

LES DEBOUCHÉS

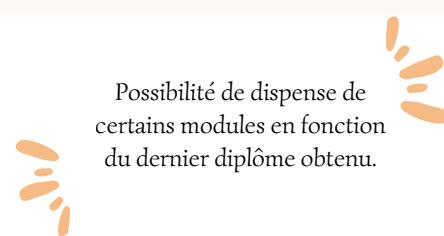
Le titulaire du CAP AEPE est dénommé différemment selon les contextes d'exercice professionnel. A titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Adjoint éducatif petite enfance / adjoint d'animation
- Auxiliaire de petite enfance
- Animatrice petite enfance
- Agent social
- Assistante maternelle

SUITE DE PARCOURS

Concours et formations du secteur social
Le CAP AEPE permet d'accéder à plusieurs concours de la fonction publique ou à des formations sociales :

- ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- Auxiliaire de puériculture (avec ou sans formation préparatoire selon le niveau)
- Educateur de jeunes enfants (EJE) – nécessite ensuite un diplôme d'État (niveau Bac+3)
- Moniteur-éducateur ou Aide médico-psychologique (AMP)



Possibilité de dispense de certains modules en fonction du dernier diplôme obtenu.